

Magistère droit, fiscalité, compta Aix

Par **Juris13**, le **18/05/2015** à **14:56**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des informations sur le Magistère droit, fiscalité et comptabilité proposé par la faculté d'Aix-en-Provence.

Etudiant en L2 Droit, j'envisage de devenir juriste d'entreprise, avocat d'affaires ou avocat fiscaliste et me pose des questions quant à mon orientation.

Je comptais effectuer ma L3 à l'étranger mais j'y ai renoncé lorsque j'ai connu l'existence du magistère qui s'effectue en 3 ans, de la L3 au M2 ce qui signifie que si éventuellement je fais le magistère, je serai obligé de rester à Aix jusqu'au au M2 et je considère que ce n'est pas un choix à prendre à la légère. [smile17]

J'ai lu la plaquette du magistère mais elle ne répond pas à toutes mes questions qui sont les suivantes :

1 - Pour la candidature, ne jamais avoir effectué de stages a-t-il un impact négatif ? Quelles sont les notes attendues pour être accepté au magistère ? Quelles sont les questions posées à l'entretien et durant quel mois a-t-il lieu ?

2 - Pensez-vous qu'avec 13/14 de moyenne, je pourrai m'en sortir pendant la L3 puisque je devrai à la fois assister à mes cours de L3 et bien sûr les travailler, mais aussi à ceux du magistère ?

3 - L'emploi du temps est-il adapté de sorte que je puisse suivre tous les cours ?

4 - Les étudiants du magistère ont-ils leurs TD avec les autres étudiants de L3 ?

5 - Pourriez-vous m'expliquer en quoi consiste le rapport de recherche à réaliser pendant la L3 pour le magistère ? Sa préparation, etc ?

6 - Comment se déroulent les examens ? Quand ont-ils lieu ? Les étudiants du magistère sont-ils dispensés de certaines matières de L3 aux examens ?

7 - Comment se passent les cours/ séminaires du magistère et les cours d'anglais ? Ont-ils lieu le samedi matin ou le soir tard ?

En effet, la L2 est très difficile et je crains d'être surpassé par la charge de travail l'année prochaine vu les matières qui m'attendent en L3 et celles qui sont enseignées dans le cadre du magistère..

8 - Est-il vrai que pour être admis en 2ème année de magistère, il faut notamment avoir obtenu une moyenne minimum de 13/20 dans certaines matières ?

9 - Si toutefois j'effectue un master 1 à l'étranger, aurais-je des chances d'être pris au M2 Fiscalité de l'entreprise d'Aix-en-Provence ?

10 - Les débouchés du magistère sont-ils intéressants, est-ce que cela vaut le coup de le faire ? Après le magistère, pourrais-je continuer mes études dans un pays anglo-saxon afin d'y préparer un LLM, ou encore dans une grande école de commerce ou école d'avocats ?

11 - Le magistère d'Aix est-il connu par les recruteurs étrangers ?

12 - Enfin, les étudiants boursiers peuvent-ils être exemptés du paiement des frais de scolarité du magistère ?

Voilà...

Merci beaucoup beaucoup de prendre le temps de répondre à toutes ces questions, de m'éclairer, de me conseiller car c'est très important !! [smile3]

Bien à vous